

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Greene:** L'Office national de l'énergie compte 10 années d'excellents services au pays, et c'est une excellente raison, aux yeux du gouvernement, pour continuer d'avoir pleinement confiance dans ses décisions et ses conseils. L'Office a toujours soutenu qu'une augmentation des ventes amènerait une augmentation des réserves justifiées, en raison de l'ampleur nouvelle des travaux d'exploration et de mise en valeur. La réalité démontre que l'Office voyait juste. Au début de 1960, nos réserves avérées étaient de 30.3 trillions de pieds cubes; vers la fin de 1969, après avoir exporté pendant 10 ans environ 4 trillions de pieds cubes, représentant plus de 1 milliard de dollars, ces réserves s'établissaient à 57.4 trillions de pieds cubes.

Je le répète, après nos ventes de gaz, qui ont rapporté 1 milliard de dollars en devises, permis de nouveaux sondages qui ont créé à leur tour de nouveaux emplois, non seulement dans l'Ouest mais dans l'Est du pays, nos réserves avérées ont presque doublé. Compte tenu de ces chiffres, il est difficile de donner prise aux cris d'alarme de ceux qui voudraient faire de la politiquerie avec nos précieuses ressources énergétiques, plutôt que de s'en remettre, pour les questions d'excédents, à des scientifiques avertis en la matière, dont les décisions prises au nom des Canadiens se sont révélées judicieuses jusqu'à présent.

On a laissé entendre que l'Office national de l'énergie avait négligé de tenir compte d'une demande accrue pour le gaz naturel à la suite des mesures contre la pollution, qui en feront un combustible plus recherché que le pétrole ou le charbon. Celui qui l'a insinué, évidemment, n'a pas même pris la peine de lire les raisons du jugement rendu par l'Office. Le rapport de l'Office national de l'énergie indique qu'on a tenu compte de cette demande accrue. En calculant les exigences d'approvisionnement, on a compté sur la conversion par l'Hydro-Ontario de son usine de Hearn et de deux autres usines en vue de l'utilisation du gaz naturel. On a prévu aussi l'emploi du gaz dans des installations électrogènes de la Colombie-Britannique. L'Office a précisé que le gaz naturel n'est pas un combustible n'engendrant aucune pollution, comme certains l'ont dit, et que la demande intensifiée doit être restreinte pour cette considération. Le gaz naturel ne contient pas de soufre, mais du nitrogène, et, jusqu'ici, il n'a été fait aucune étude complète des agents de pollution que renferme le nitrogène, ni de rapport pertinent.

[Français]

On a affirmé, monsieur l'Orateur, que les explorations autorisées épuisent une trop grande partie de nos réserves connues. Cela dénote un manque de compréhension de l'un des principes fondamentaux de l'économie des ressources. Ce n'est qu'en développant nos marchés et nos ventes que nous pouvons espérer accroître nos ressources connues, car c'est également la seule façon de stimuler la recherche et la mise en valeur de sources d'énergie dont nous connaissons l'existence.

[Traduction]

On a allégué que cette exportation se soldera par des prix plus élevés aux consommateurs canadiens. Les prix de l'énergie à la fois aux États-Unis et au Canada peu-

vent bien être augmentés ces prochaines années. Je ne voudrais pas induire la Chambre ou les consommateurs canadiens en erreur ou à les désabuser aucunement à ce sujet. On ne saurait s'attendre à des augmentations de frais dans d'autres domaines de notre économie—la majoration des salaires dans les industries qui servent l'industrie de l'énergie—parallèles à des prix statiques de l'énergie. De nouveau ici, la meilleure protection pour les consommateurs canadiens, dans l'opinion de l'Office national de l'énergie approuvée par le gouvernement, consiste à augmenter l'approvisionnement, ce qui ne saurait se réaliser que par l'expansion des marchés. C'est sûrement une règle fondamentale de l'économie. Ce ne sont que les approvisionnements restreints qui exercent des pressions injustifiées sur les prix.

• (4.00 p.m.)

Si nous ne parvenons pas à augmenter nos réserves en encourageant l'exploration par des ventes, il y aura sûrement une augmentation sensible dans les prix à la consommation. C'est ce qui se passe aux États-Unis aujourd'hui. Quant aux prix, je soulignerais que la vente du gaz naturel excédentaire améliorera la situation des consommateurs canadiens sur le plan de la concurrence; leurs besoins sont pleinement protégés par les prix moins élevés attribuables aux économies réalisées grâce à des ventes volumineuses et aux avantages découlant du revenu d'exportations des sociétés de transport du gaz naturel au Canada.

Dans le cas des permis délivrés à deux requérants, l'Office a ajouté la stipulation selon laquelle le prix d'exportation ne doit jamais être inférieur à 105 p. 100 du prix comparable aux distributeurs canadiens. L'Office national de l'énergie régit le tarif des compagnies de transport qui relèvent de sa juridiction, et les offices provinciaux de services publics régissent ceux des sociétés de distribution qui relèvent de la leur. Plus les exportations rapportent, et moins élevés les prix à la consommation peuvent être dans le marché canadien.

D'aucuns ont encore prétendu que le gouvernement n'avait pas su profiter de la demande de gaz naturel aux États-Unis pour soutirer des concessions des Américains quant à l'exportation de notre pétrole. A ceux qui voient dans pareille tactique une manière saine d'augmenter notre commerce et d'améliorer nos relations commerciales, je signalerais que la nouvelle quantité de gaz devant être bientôt exportée aux États-Unis représentera environ 1 p. 100 de la demande nationale de ce pays. Ce serait naïveté que de croire cette arme suffisamment puissante pour obliger le gouvernement des États-Unis à modifier sa politique stratégique en matière de pétrole, politique qui, dans l'esprit de bien des gens, a constitué le facteur fondamental de sa politique extérieure et intérieure depuis au moins un demi-siècle.

Le répugnance des États-Unis à nous permettre le libre accès à leur marché pétrolier est motivée dans une grande mesure par le souci qu'éprouve ce pays pour sa sécurité d'approvisionnement. La sécurité d'approvisionnement en pétrole canadien est un des facteurs dont tiennent compte les Américains pour décider s'ils doivent dépendre davantage du pétrole canadien. Nous espérons pouvoir lever cette inquiétude. Les hauts fonctionnaires américains connaissent et apprécient—comme l'indique clairement l'annonce du gouvernement rapportée par le *Times* de New York du mercredi 20 septembre...